

# RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2011

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENADOIS**

Artassenx - Bascons - Bordères et Lamensans - Castandet - Cazères sur l'Adour - Grenade sur l'Adour  
Larivière Saint-Savin - Le Vignau - Lussagnet - Maurrin - Saint-Maurice sur l'Adour

# SOMMAIRE

Préambule.....	page 3
Localisation de la Communauté de Communes.....	page 4
Compétences au 31/12/2011.....	page 5
Réunions.....	page 7
Réforme territoriale.....	page 7
Principaux dossiers de l'année 2011.....	page 8
- Aménagement de l'espace et développement économique	
- Création, aménagement et entretien de la voirie	
- Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés	
- Tourisme et culture	
Finances.....	page 22
- Fiscalité	
- Compte Administratif 2011	
Administration générale.....	page 25
- Personnel communautaire	
- Communication	
- Atelier Multiservices Informatique	
Centre Intercommunal d'Action Sociale.....	page 31
- Conseil d'administration	
- Analyse des besoins sociaux	
- Divers	
- Observatoire Départemental de l'Aide à Domicile	
- Téléalarme	
- Portage de repas	
- Petit jardinage - Petit bricolage	
- Aide à domicile	
- Participation pour repas ou goûters des personnes âgées	
- Secours alimentaire et d'urgence	
- Journée Courir pour la vie, courir pour Curie	
- Point Relais Emploi	
- Enfance - Jeunesse	
- Finances	
Annexes.....	page 43
❖ <i>Annexes 1 à 5 : Compte administratif 2011 (budget principal et annexes)</i>	
❖ <i>Annexe 6 : Organigramme du personnel communautaire</i>	

## **Extrait du Code Général des Collectivités Territoriales**

Article L5211-39

- Modifié par [LOI n°2010-1563 du 16 décembre 2010 - art. 34](#)

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement et l'utilisation des crédits engagés par l'établissement dans chaque commune, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

# LOCALISATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENADOIS



La communauté de Communes du Pays Grenadois regroupe 11 communes

Communes	Nombre d'habitants *	Nombre de délégués	Noms des Délégués communautaires	
			Titulaires	Suppléants
ARTASSENX	263	2	<b>LALANNE Evelyne</b> LERCHE Gérald	Carine LALANNE Nicolas DE WATRIGANT
BASCONS	955	3	<b>LESPEDES Claude</b> SANCHEZ Jean-Luc LACASSAGNE Pascale	MONDIN Blandine SAHUC Chantal CLIMENT Bernard
BORDÈRES et LAMENSANS	363	2	<b>LABARBE Dominique</b> DURAND Geneviève	CHERET Daniel DUFAU Pierre
CASTANDET	417	2	<b>PRIAM Michel</b> SOULEYREAU Michel	GAULIN Philippe BOUGUE Roselyne
CAZÈRES SUR L'ADOUR	1 156	4	<b>DESBLANCS Francis</b> DUBAQUIER Jean-Pierre SALÉ Lionel JARNAC Eliane	ZAMPROGNA Eric ESTEFFE Jean-Michel CATTARINUSSI Sylvie SERFS Elisabeth
GRENADE SUR L'ADOUR	2 530	6	<b>DUFOURCQ Pierre</b> CASSAGNE Christian DAUGREILH Marie-Line BACCARRERE Pierre CONSOLO Cyrille MINOUE Albert	BAILLET Marie-Odile GAUTHIER Marie-France LAMOTHE Jean-Jacques
LARRIVIÈRE ST- SAVIN	601	3	<b>LAMOTHE Jean-Luc</b> DARGELOS Jean Emmanuel LABAT Françoise	DUBROCA Serge LARCAN Philippe COSTE Marie-Christine
LE VIGNAU	486	2	<b>REVEL Guy</b> DAUGA Patrick	LAFURIE Jean-Louis BANTQUIN Estelle
LUSSAGNET	81	2	<b>LAFITE Jean-Claude</b> LABORDE Jean-Pierre	LACOME D'ESTALENX Xavier BORDACAHAR Lionel
MAURRIN	465	2	<b>LAFENETRE Jean-Luc</b> CASTAING Jean-François	DARBINS Erick DARRIBEAU André
ST-AURICE SUR L'ADOUR	614	3	<b>CHOPIN Jacques</b> BERNADET Jean-Michel CLAVE Henri	BETHOUS Jean-Pierre NOYELLE Lucien BATS Joël
<b>TOTAL</b>	<b>7931</b>	<b>31</b>		

Source INSEE - date de référence statistique : 1er janvier 2009 Population totale  
Limites territoriales au 31 décembre 2011

### Compétences obligatoires

#### Aménagement de l'espace

- Acquisition et gestion de réserves foncières nécessaires à l'exercice des compétences de la Communauté de Communes.
- Mise en place d'un Pays, en prenant l'initiative de le faire reconnaître, de délibérer sur la composition du conseil de développement, de participer à l'élaboration, l'adoption et la révision de la charte de Pays, de participer à la constitution de la structure destinée à représenter le Pays.
- Proposition d'un périmètre de Schéma de Cohérence Territoriale, conduite de son élaboration et de sa révision, constatation, approbation et suivi des dispositions du SCOT arrêté.
- Etude, création, réalisation de Zones d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire toutes les ZAC à caractère économique, touristique et social. Mise en place et gestion d'un Système d'Information Géographique de numérisation du cadastre et des réseaux.

#### Développement économique

- Création, aménagement, entretien, gestion, promotion et extension de zones d'activités (industrielle, commerciale ou artisanale) d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : la zone artisanale de Jouanlanne ainsi que toutes zones d'activités économiques créées après le 18 août 2006.
- Mise en oeuvre d'études ou actions d'intérêt communautaire, favorisant le développement économique. Sont déclarées d'intérêt communautaire les études ou actions relatives au maintien et au développement des activités commerciales, artisanales et industrielles ainsi que l'attribution d'aides tendant à favoriser l'accueil et l'environnement des entreprises. Création et gestion d'un service d'aide aux demandeurs d'emplois.

#### Création, aménagement et entretien de la voirie

Sont classées dans la voirie communautaire toutes les voies communales goudronnées à l'exclusion des places et voies listées.

Toute voie communale non goudronnée continue donc à relever de la compétence de la commune tant que les travaux de revêtement n'ont pas été réalisés. L'ensemble des parkings et des chemins ruraux reste de compétence communale.

Sont de compétence communautaire, tous les travaux relevant de l'aménagement, l'entretien et la conservation de la voirie :

- les travaux concernant la chaussée
- les ouvrages d'art (ponts, tunnels...) et les murs de soutènement
- ouvrages (caniveaux) permettant l'écoulement des eaux pluviales. Les réseaux d'assainissement sont exclus.
- élagage et abattage des arbres d'alignement
- le curage des fossés

Restent de compétence communale :

- la création et l'entretien des trottoirs
- les travaux inhérents à la police de circulation (déneigement, balayage, signalisation routière)
- l'éclairage public
- fauchage des bas-côtés et talus

Un règlement pourra être annexé aux statuts.

#### Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés

La Communauté de Communes adhère pour l'ensemble de cette compétence au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Marsan.

Elle perçoit la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en lieu et place du dit syndicat.

## Compétences facultatives

### Opérations d'amélioration de l'habitat (OPAH, PLH).

#### Action Sociale

La Communauté de Communes est compétente pour :

- La gestion et la mise en œuvre du service de portage de repas à domicile
- La gestion du service de téléalarme
- La gestion et la mise en œuvre du service d'aide à domicile : aide ménagère, auxiliaire de vie, garde de jour
- La gestion du point relais CAF
- La gestion d'un service de « petits travaux de jardinage »
- La gestion de prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains »
- La gestion et la mise en œuvre d'une « assistance administrative à domicile »
- La gestion de secours alimentaire et d'urgence
- L'attribution de participations à destination des communes pour l'organisation de repas, colis ou goûter pour les personnes âgées
- La gestion du point relais emploi
- Mise en œuvre des actions d'intérêt communautaire contenues dans le contrat « enfance-jeunesse » ainsi que tout autre contrat de même nature qui s'y substituerait.  
Sont d'intérêt communautaire les actions listées ci-après :
  - Gestion du Relais Assistantes Maternelles
  - Mise en œuvre et gestion d'un Point Information Jeunesse
  - Actions de coordination enfance-jeunesse
  - Gestion de l'Espace Jeunes
  - Mise en œuvre et gestion d'un lieu d'accueil enfants-parents
  - Gestion du Centre de Loisirs Sans Hébergement

La Communauté a créé un CIAS qui est chargé de la mise en œuvre des actions ci-dessus.

#### Tourisme et culture

- La communauté délègue à l'Office de Tourisme, dans le cadre d'une convention de gestion, ses compétences relatives à :
  - l'accueil et l'information des touristes,
  - la vente de produits touristiques
  - la promotion du territoire (actions de communication...)
- Participation au financement de manifestations impliquant les associations des différentes communes de la Communauté : Journée AME, Forum des associations.

Organisation ou participation à des manifestations culturelles d'intérêt communautaire.

#### Actions permettant de résoudre le problème des animaux errants

Utilisation de la fourrière de la Communauté d'Agglomération du Marsan.

#### Politique « 1% Paysage et Développement » de l'A65

Réalisation de toute étude et animation dans le cadre de la procédure d'accompagnement à la réalisation de l'autoroute A65.

## RÉUNIONS

Les comptes rendus des conseils communautaires sont affichés au siège de la communauté et diffusés sur le site Internet : [www.cc-paysgrenadois.fr](http://www.cc-paysgrenadois.fr).

Conseil Communautaire	Bureau
21 mars à Grenade	16 février à Grenade
28 avril à Grenade	2 mai à Grenade
16 juin à Grenade	30 mai à Grenade
27 juillet à Grenade	8 juin à Grenade
3 octobre à Grenade	22 juillet à Grenade
19 octobre à Grenade	27 septembre à Grenade
22 novembre à Grenade	14 novembre à Grenade
20 décembre à Grenade	19 décembre à Grenade



Commission Finances et CLETC	Commission Social et Cadre de Vie	Commission Aménagement de l'Espace et Développement Economique	Commission Tourisme et Culture	Commission Voirie	Commission Information - Communication
7 mars à Castandet	1 <sup>er</sup> décembre à Bascons	11 mars	11 avril à Grenade	9 février à Larrivière	24 mars à Grenade
18 avril à Castandet		14 octobre à Grenade	10 mai à Bascons	24 avril à Larrivière	25 mai à Grenade
		5 décembre à St-Maurice	13 octobre à Castandet	31 août à Larrivière	
				12 octobre à Larrivière	
				23 novembre à Larrivière	
				21 décembre à Larrivière	

**Pas de modifications statutaires en 2011.**

## REFORME TERRITORIALE

Le **Schéma Départemental de Coopération Intercommunale** arrêté le 23 décembre 2011 ne bouleverse pas le territoire du Pays Grenadois qui répondait aux deux premiers objectifs de la loi du 16 décembre 2010 : + de 5 000 habitants et pas de communes isolées.

Seule obligation, dans le cadre de l'objectif 3 concernant la rationalisation des syndicats, prendre la **compétence « enseignement de la musique »** exercée par le Sivu Music'Adour, auquel il sera possible d'associer l'Ecole de Musique de Castandet, aujourd'hui associative et également de créer un site de formation à Cazères sur l'Adour. Ce transfert de compétence devra être opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### Z.A. de Guillaumet

#### Actions réalisées en 2011

1. *Plan de financement : projection du nouveau plan de financement.*

A l'issue de plusieurs ajustements du plan de financement, le prix de cession des terrains de **15 € H.T. / m<sup>2</sup>** a été retenu.

#### Plan de financement prévisionnel

Dépenses en € H.T.		Recettes en € H.T.	
Acquisition Foncier (estimation des Domaines)	367 000,00	Département*	480 000,00
Etudes préalables + SPS	40 132,40	Etat (DETR)	393 744,16
Travaux	1 574 354,00	Cession lots (15 €/m <sup>2</sup> )	1 058 625,00
Maîtrise d'ouvrage + Maîtrise d'œuvre	146 675,00	Région (sur Déficit = Dépenses - Cession)	241 901,17
Frais financiers	190 000,00	Autofinancement (Fonds propres - Emprunt)	143 891,47
<b>OTAL</b>	<b>2 318 161,80</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 318 161,80</b>

\* financement plafond

2. Travaux d'aménagements : première phase.

Le 8 septembre 2011, la Commission d'Appel d'Offres a retenu les entreprises qui ont répondu selon un découpage en trois tranches d'aménagement : une tranche ferme (phase 1) et deux tranches conditionnelles (phases 2 et 3). Une quatrième concerne l'élargissement du chemin de Caluchet (partie comprise entre le voie ferrée et l'interconnexion avec la D824).



Cette opération de travaux est divisée en 3 lots :

- Lot n°1 : Voirie – Assainissement des Eaux Pluviales.
- Lot n°2 : Assainissement des Eaux Usées – Adduction d'Eau Potable.
- Lot n°3 : Espaces Verts.

Le résultat des appels d'offre de ces marchés de travaux est le suivant :

- **Lot 1 - Voirie** : assainissement des eaux pluviales : entreprise **LAFFITE TP** pour un montant toutes tranches confondues de **563 322,70 € H.T., avec option.**

Répartition des tranches :

- Tranche ferme : 234 504,90 € HT.
- Tranche conditionnelle 1 : 201 394,40 € HT.
- Tranche conditionnelle 2 : 47 216,40 € HT.
- Tranche conditionnelle 3 (Chemin du Caluchet) : 80 207,00 € HT.



- **Lot 2 - Assainissement des eaux usées – Adduction d'eau potable** : entreprise **SNB** pour un montant toutes tranches confondues de **193 135.90 € H.T.**

Répartition des tranches :

- Tranche ferme : 122 625,60 € H.T.
- Tranche conditionnelle 1 : 59 781,80 € H.T.
- Tranche conditionnelle 2 : 10 728,50 € H.T.

- **Lot 3 - Espaces verts** : entreprise **ANTOINE ESPACES VERTS** pour un montant toutes tranches confondues de : **129 760,08€ HT.**

Répartition des tranches :

- Tranche ferme : 82 368,50 € HT.
- Tranche conditionnelle 1 : 36 950,42 € HT.
- Tranche conditionnelle 2 : 10 441,16 € HT.

Les travaux débuteront à la fin du premier semestre 2012.

**Les chiffres 2011 :**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>
- Commissaire enquêteur	1 657.67 €	- Acompte Subvention Conseil Général 80 000.00 €
- Frais SATEL	104 037.50 €	
- Annonces landaises	616.20 €	
- Nettoyage parcelle	1 456.00 €	
- Annonces Sud Ouest	916.87 €	
- Taxe foncière	366.52 €	
<b>Total</b>	<b>109 050.76 €</b>	<b>80 000.00 €</b>



## Saligues de l'Adour



### Résumé des étapes conduites en 2011

Après plusieurs propositions les élus communautaires en partenariat avec l'Institution Adour ont décidé de développer le scénario de base proposé par le Cabinet Sècheresse : c'est à dire conforter les potentialités d'accueil du site. Ces aménagements devraient être réalisés à la fin de l'année 2012.

En avril 2011, une étudiante en master 1<sup>ère</sup> année « Aménagement du territoire » à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Marion Cabannes, a été missionnée par la Communauté de Communes en vue d'étudier une valorisation de ce site en lien avec les autres atouts culturels et touristiques du territoire.

Son mémoire « *la valorisation éducative, touristique et récréative des espaces fluviaux : l'exemple de la mise en valeur du site des Saligues de l'Adour dans le Pays Grenadois* ». (Cf. étude envoyée dans chaque mairie et ainsi qu'aux principaux acteurs institutionnels) a été présenté en assemblée communautaire le 19 octobre 2011.

Le lundi 23 mai 2011 (à l'Institution Adour) et le vendredi 17 juin 2011 (à la Mairie de Grenade sur l'Adour) en présence du Conseil Général des Landes, de la Communauté de Communes du Pays Grenadois et de l'Institution Adour, il a été convenu :

- l'élaboration d'une convention bipartite organisant le partenariat d'utilisation du site entre la Communauté de Communes et l'Institution Adour, et précisant le cadre d'intervention concernant l'entretien des aménagements extérieurs relatifs à l'accueil du public.
- l'officialisation d'un maître d'ouvrage unique : l'Institution Adour.
- la mise au point d'un plan de financement par l'ensemble des acteurs avec l'intégration d'un nouveau partenaire : le Pays Adour Chalosse Tursan (programme Leader).

Le 24 juin 2011, une **Journée Découverte** de ce site, organisée par la Communauté de Communes, au profit des écoles du territoire a rassemblé 212 élèves.

Le 28 novembre 2011, l'ensemble des acteurs a pré validé le plan de financement du volet accueil du public et de la convention bipartite d'utilisation du site.

Le 21 décembre 2011 : réunion en présence de plusieurs acteurs notamment la Direction Académique, la Ligue de l'Enseignement et le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement Seignanx Adour pour convenir de la mise en œuvre d'un programme d'animation dédié aux scolaires et au tout public qui devrait voir le jour au second semestre 2012 par l'établissement d'une convention de partenariat.



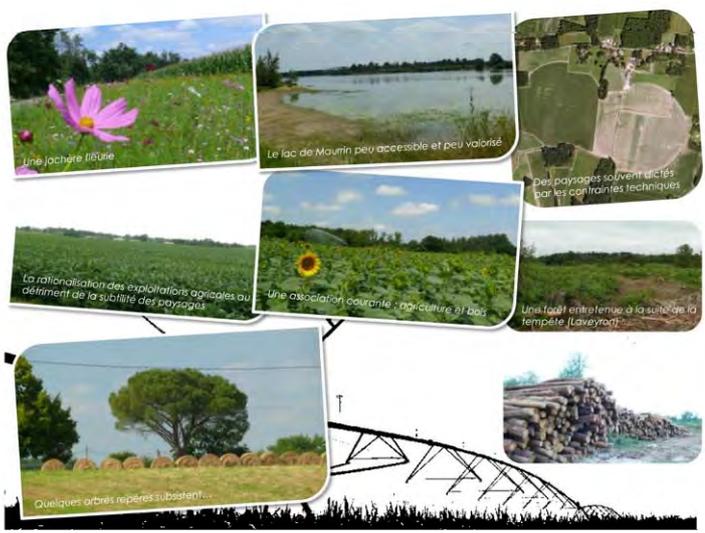
# Schéma Directeur d'Aménagement Durable du Pays Grenadois

## Résumé des étapes conduites en 2011

L'étude a démarré le 5 avril 2010. Elle avait pour but la réalisation d'un Schéma de Développement Economique et d'Aménagement Durable du Pays Grenadois. Cette réflexion a été initiée par le biais du financement au titre de la politique 1% Paysage et Développement liée à l'Aménagement de l'A65.

Une première phase de diagnostic a permis de faire ressortir les atouts et les richesses du territoire ainsi que les améliorations à apporter. Ce diagnostic a été présenté à l'ensemble des élus cantonaux le 18 octobre 2010.

Une deuxième phase a permis de définir un Schéma et des actions qui en découlent ainsi que leurs éventuelles déclinaisons dans les documents d'urbanisme. Ce Schéma Directeur synthétise la réflexion menée et hiérarchise les priorités sur les politiques à conduire. Cette deuxième phase a été présentée en Comité de Pilotage le 14 octobre 2011 ainsi qu'à tous les élus du canton le 22 novembre 2011.



L'année 2012 sera consacrée à la réflexion pour éventuellement concrétiser les actions proposées.

### Versements au titre du 1% Paysage et développement effectués :

Le 31 décembre 2011 : 9 450,00 € TTC.

Le 14 mars 2012 : 14 288,75 € TTC

### Les chiffres 2011 :

Dépenses		Recettes	
- Etude	22 096.10 €	- Subvention Conseil Régional	10 057.49 €
		- 1% Paysage	9 450.00 €
<b>Total</b>	<b>22 096.10 €</b>		<b>19 507.49 €</b>

## Maison de l'Enfance et de la Petite Enfance

### Résumé des étapes conduites en 2011

Après consultation de plusieurs cabinets d'architectes, l'Atelier Julien Gadrat et le bureau CETAB ont été choisis pour mener le projet de construction de la maison de l'enfance et de la petite enfance du Pays Grenadois. Le marché a été notifié le 16 mai 2011 et la mission a débuté le 23 mai.

#### Plusieurs réunions de travail ont eu lieu concernant :

- l'esquisse ;
- l'avant-projet sommaire ;
- les aménagements extérieurs : par avenant du 22 septembre, il a été décidé de confier directement cette mission, dans un souci de cohérence et de rapidité, à l'architecte ;
- l'avant projet définitif : cette phase présente le budget du projet définitif et a permis de déposer le permis de construire le 26 octobre 2011.

#### Autres consultations nécessaires et obligatoires à l'accomplissement des travaux :

- le Cabinet BECS d'Agen pour coordonner la sécurité et le déroulement des travaux (2 760,00 € H.T.),
- le cabinet APAVE de Mont de Marsan concernant le contrôle technique du bâtiment (17 820,00 € H.T.),
- le cabinet VIGEIS 40 concernant la coordination et le respect du planning du déroulement de ces travaux (14 760,00 € H.T.).

#### *Plan de financement prévisionnel*

Dépenses en € H.T.		Recettes en € H.T.	
Travaux (bâtiment + VRD + aménagements extérieurs)	2 054 000,00	Europe (FEADER)	200 000,00
Maîtrise d'œuvre (8,6%)	180 000,00	Etat (DETR)	493 632,00
Mobilier	42 000,00	Région*	72 000,00
Etudes et bureaux d'études divers	42 410,00	Département*	72 000,00
Assistance à maîtrise d'ouvrage	29 750,00	CAF	106 500,00
Assurance dommage ouvrage	20 000,00	MSA	30 000,00
Aléas et révision des prix	100 000,00	Réserve parlementaire	20 000,00
		Autofinancement (fonds libres - emprunt)	1 474 028,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 318 161,80</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 318 161,80</b>

\* *financement plafond*

Le premier semestre 2012 sera consacré à la réalisation du dossier PRO et à la consultation des entreprises. Les travaux pourraient débuter au mois de juin 2012. La livraison de l'ouvrage est prévue pour juin 2013.

## Les chiffres 2011 :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>
- Honoraires architecte	107 664.54 €	
- Annonce MAPA Assistance à la Maîtrise d'œuvre	70.00 €	
- Géomètre	596.80 €	
- ECR Environnement	8 874.32 €	
- Mission de Coordination SPS	550.16 €	
- Passage caméra	980.72 €	
<b>Total</b>	<b>118 736.54 €</b>	



**REFERENT ELU : Jean-Luc LAFENETRE**  
**REFERENT TECHNICIEN : Mathieu DESTOUESSE**

## Pays Adour Chalosse Tursan

### 2<sup>ème</sup> Contrat de Pays - Bilan du Contrat de Pays à mi-parcours

Sur 52 actions inscrites, 20 sont réalisées ou en cours d'instruction portant sur :

- Axe 1 : Formation, Emploi, Economie, Aménagement Durable, Tourisme
- Axe 2 : Garantir aux habitants une qualité de vie reconnue (Etude autour des Saligues de l'Adour pour notre Communauté de Communes)

Pour 1 € financé par la collectivité → 2.99 € de retour sur investissement pour le territoire

#### Programme Leader

20 projets sont programmés.

Total des subventions Leader : 169 126,00 €

Total des subventions Région : 72 658,00 €

La Communauté de Communes bénéficie de financements (Région et Europe) via le Pays Adour Chalosse Tursan pour l'aménagement de la Zone d'activités de Guillaumet (160 000 € par la Région) et la construction de la Maison de l'Enfance (86 400 € par la Région et 200 000 € par le FEADER).

Mise en place d'un Plan de Développement de Massifs (PDM) ayant pour but d'améliorer la gestion des forêts en regroupant les propriétaires de petites parcelles. Après un premier diagnostic de la zone Sud Adour, 2 zones prioritaires ont été retenues (canton de Pouillon et secteur de Saint-Sever).

#### Opération Collective de Modernisation (OCM)

Cette action permet aux entreprises artisanales et commerciales, répondant à certains critères, de bénéficier d'aides aux investissements. Ainsi, ce sont 760 698 € de subventions qui ont été attribuées en faveur des entreprises du Pays Adour Chalosse Tursan.

Pour 1 € financé par la collectivité → 5.037 € de retour sur investissement pour le territoire.

En 2011, une entreprise du Pays Grenadois a bénéficié de ce dispositif : l'Hôtel de France sis à Grenade sur l'Adour (3 690 € de subvention pour un investissement total de 12 300 €).

Lors du dernier Conseil d'Administration, les orientations de travail prioritaires pour le Pays ont été définies :

- ✓ N° 1 : Accompagner les EPCI autour de la problématique Schéma de Cohérence Territoriale
- ✓ N° 2 : Poursuivre
  - les actions menées autour de la question de la **démographie médicale**,
  - les actions menées dans le cadre du **développement économique et de l'OCM**,
  - l'animation **Leader** et la préparation aux prochains programmes européens,
  - les actions autour de la **forêt**,
  - l'accompagnement des **projets touristiques** « au coup par coup ».

Le taux de cotisation des collectivités pour 2012 a été fixé à 2.10 € par habitant.

**Les chiffres 2011 :** Cotisation → 11 586.00 €

**REFERENT ELU : Pierre DUFOURCQ**

**REFERENT TECHNICIEN : Mathieu DESTOUESSE**

## CREATION, AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE

### Actions réalisées en 2011 :

#### VOIRIE 2011 :

Un budget de 535 000 € a été consacré en 2011 aux travaux de voirie, dont 180 000 € en travaux complémentaires.

16 routes d'intérêt communautaire ont été rénovées représentant 17.650 km.

**SIGNALISATION** : des panneaux signalétiques (desserte locale, chaussées déformées, inondations, déviations, etc...) sont mis à la disposition des communes pour leurs besoins ponctuels.

**MACHINE A TRACER** : La commission voirie projette d'acquérir un petit matériel pour le traçage des passages piétons et autres (signalisation routière).

#### **TRAVAUX COMPLEMENTAIRES :**

La commune de Grenade sur l'Adour et le Conseil Général ont procédé à des travaux sur la traversée de la ville.

Durant cette période, malgré les déviations mises en place aux points stratégiques des RD, les axes secondaires, notamment la voirie d'intérêt communautaire, ont supporté une circulation dense des usagers locaux et des transporteurs lourds liés à l'activité économique du canton. Il en résulte des dégradations conséquentes sur les chaussées et les dépendances.

Voies concernées : **avenue de Mermoz** (ressuage important), **avenue Raoul Laporterie** (rives dangereuses, ressuage et dégradation chaussée), **chemin de Caluchet** (rives dangereuses et accotements dégradés).

Le choix d'un revêtement en enrobé sur les avenues Mermoz et Laporterie se justifie par l'état de ressuage des chaussées qui supportent une circulation dense tant en véhicules légers qu'en poids lourds.



#### **ACCESSIBILITE :**

La loi pour l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005 a pour objectif de rendre les espaces publics accessibles aux personnes handicapées et, à l'horizon 2015, l'ensemble des établissements recevant du public (écoles, hôpitaux, bibliothèques, etc...)

En 2012, le technicien voirie établira un « PAVE » (Plan d'accessibilité de la voirie et aménagement des espaces publics) pour chaque commune. Ce diagnostic permettra aux communes, d'estimer et de programmer les travaux de mise en conformité tout en les intégrant aux projets en cours.

Les chiffres 2011 :

Dépenses		Recettes	
- Remboursement Capital Emprunts	91 571.63 €	- Remboursement sinistre (véhicule)	697.50 €
- Intérêts d'Emprunts	8 333.45 €		
- PV Constat sur commune de Cazères	375.94 €		
- Matériel (panneaux de signalisation temporaire)	1 985.94 €		
- Tx dépendances et voirie programme 2010 (en RAR)	298 981.09 €		
- Tx dépendances et voirie programme 2011	321 168.87 €		
- Enrobé	1 343.18 €	- Remb. CDC Tursan	28 149.93 €
- Mise à dispo. du personnel	11 376.00 €		
- Voirie partagée	57 163.32 €		
<b>Total</b>	<b>792 299,42 €</b>		<b>28 847,43 €</b>
<b><i>545 heures de pelle, 90 heures de camion pour les travaux de dépendances 45 ml de ponceau, 19.750 T pour le Point à Temps</i></b>			

Rappel du budget voirie 2010 :

Dépenses		Recettes	
- Remboursement Capital Emprunts	131 439.12 €	- Remboursement sinistre (panneau entrée CDC)	827.63 €
- Intérêts d'Emprunts	14 078.03 €	- Subvention FSUE	363 718.11 €
- Divers réceptions	231.56 €	- Solde subvention tempête 2009 (ouvrage pont Lussagnet)	913.33 €
- Matériel (panneaux de signalisation temporaire)	3 028.68 €		
- Travaux de remise en état des chaussées suite à tempête	359 548.36 €		
- Tx dépendances et voirie programme 2010 (en RAR)	298 751.48 €		
- Enrobé	1 510.19 €		
- Mise à dispo. du personnel	11 376.00 €		
- Voirie partagée	60 149.77 €	- Remb . CDC Tursan	31 073.43 €
<b>Total</b>	<b>880 113.19 €</b>		<b>396 532.50 €</b>
<b><i>618 heures de pelle, 60 heures de camion pour les travaux de dépendances, 60 ml de ponceau, 29 km de voirie traitée.</i></b>			

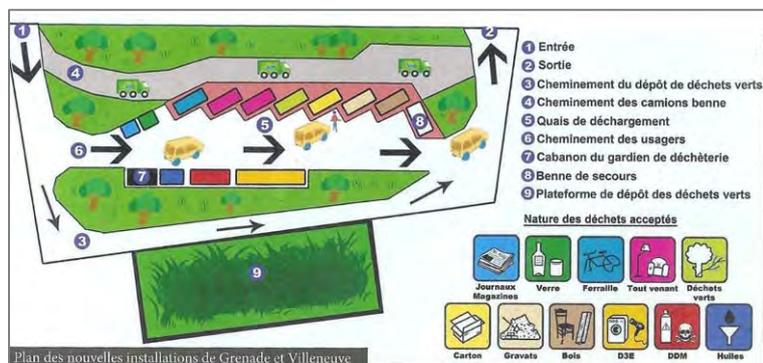
REFERENT ELU : Dominique LABARBE  
REFERENT TECHNICIEN : Bernard DESTOUT

## ELIMINATION ET VALORISATION DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES

### Actions réalisées en 2011 :

- Le 05 juin, le SICTOM du Marsan organisait une réunion d'information en présence d'élus et agents techniques du territoire. L'occasion pour le SICTOM de dresser le bilan de l'année écoulée et de sensibiliser les personnes présentes à la prise en charge et la valorisation des déchets ménagers et communaux.
- En 2011, 18 886 usagers ont fréquenté la déchetterie de Grenade sur l'Adour (-5,92% de 2010 à 2011) principalement pour l'apport de déchets verts. Il s'agit de la plus importante fréquentation de déchetterie en milieu rural.

Le SICTOM du Marsan a engagé une démarche d'optimisation et d'amélioration de son réseau de déchetteries et a programmé le réaménagement de celle de Grenade sur l'Adour qui enregistre avec Villeneuve de Marsan, et après celles de l'agglomération montoise, la plus forte activité en termes de tonnages et de fréquentation.



### Les chiffres 2011 :

Le prix de traitement des déchets pour 2011 a été fixé par le SICTOM à :  
**84.00 € par habitant.**

La participation 2011 de la Communauté de Communes au SICTOM est donc de  
**665 907.00 €** compensée par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères perçue.

REFERENT TECHNICIEN : Bernadette CUZACQ

## Développement tourisme et culture

### Service Tourisme Culture :

- Création du **Service Public Administratif pour la Gestion de l'Office de Tourisme** (28/04/2011) avec un Conseil d'exploitation qui comprend les 11 délégués membres de la Commission Tourisme et Culture ainsi que 7 représentants de filières socioprofessionnelles touristiques : hôtellerie/restauration, hébergement, produits régionaux, agri-tourisme, sites touristiques, activités touristiques, associations à caractère touristique et culturel). Le président est Monsieur REVEL.



- **Signature de conventions**

- ✕ avec la commune de BASCONS pour l'animation du site consacré à la Course Landaise. Ouverture à l'année et animations : Fête du Musée, Nuit des Musées, Journées Européennes du Patrimoine, Concours photo. Soit près de 1 400 personnes reçues.

- ✕ avec l'Inspection Académique des Landes pour le projet pédagogique « Langue et Culture régionales » autour de la Course Landaise. Ateliers avec 400 enfants sur 4 vendredis.

### Office de Tourisme :

- \* **Maintien et développement des missions de base :**

- Accueil et information des touristes fréquentant le territoire communautaire.
- Promotion touristique du territoire communautaire.
- Coordination des partenaires du développement touristique du territoire communautaire.

- \* **Fréquentation de l'Office de Tourisme :**

La fréquentation de l'Office de Tourisme s'est maintenue en 2011 par rapport à 2010. Nous suivons la tendance nationale actuelle. Une érosion apparaît sur les mois traditionnellement touristiques, juillet et août. L'arrière saison connaît une hausse. Ainsi, maintenant, 6 mois de l'année représentent chacun entre 5% et 10 % des contacts.



\* **Action des filières :**

- **Filière agri-tourisme (Mme SAINT-GENEZ) :**
  - Tenue du Marché du Pays Grenadois spécial Noël,
  - Règlement du Marché de Producteurs du Pays Grenadois 2012
- **Filière hébergeurs (M. BRETHERS) :**
  - Rencontre des hébergeurs du Pays Grenadois.

\* **Communication (travail de concert avec le service communication) :**

- **Programme semestriel des animations en Pays Grenadois :** visuel réactualisé.
- **Brochure touristique :** contenu réactualisé.
- **Site Internet :** réalisation d'une nouvelle interface en cours, livraison printemps 2012.

\* **Animations Touristiques :**

**Avril 2011 :** Participation au **Printemps des Landes**, sur 8 événements répertoriés sur l'ensemble du territoire 5 ont été organisés par l'Office de Tourisme en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, l'Office National des Forêts et les gardes-nature du Conseil Général.

**14 juillet au 15 août :** **Animations estivales** du territoire. L'objectif est que les touristes découvrent les savoir-vivre et les savoir-faire locaux directement auprès de leurs acteurs. 10 activités ont été programmées. 2 ont été annulées pour cause de pluie. 43 personnes ont fréquenté les 8 restantes.

**26 juillet et 9 août 2011 :** **Journées TER** en partenariat avec les agriculteurs locaux. Elles ont regroupé 58 personnes pour les visites et plus de 100 personnes pour les repas.

**Attribution de subventions aux actions culturelles :**

- **300 € à l'Association des Comices** pour l'organisation du Comice Agricole Cantonal
- **500 € à l'Association La Grange** de Larrivière Saint-Savin pour son activité culturelle
- **1 500 € à l'Association des Amis du patrimoine Castandétois** pour l'édition d'un ouvrage sur le village et la poterie
- **2 000 € à la commune de Bordères et Lamensans** pour son festival annuel « Bordères en scène ».

## Manifestations communautaires



**Vendredi 18 mars 2011 : CHANTONS SOUS LES PINS** à BASCONS avec l'action « Les mots qui chantent » suivie par les enfants du 3<sup>ème</sup> cycle du RPI ARTASSENX, BASCONS et BRETAGNE DE MARSAN, puis les artistes Thérèse et Bordelune, pour un concert de chansons françaises. 175 entrées.

**Samedi 28 mai : AME en Pays Grenadois à SAINT-MAURICE-SUR-ADOUR.** De l'avis général, l'édition 2011 s'est bien déroulée. Les associations saint-mauriçoises en ressortent un bilan moral et financier positif. 25 exposants (associations ou privés) ont montré leurs talents au cours de cette journée.



**Samedi 3 septembre : Forum des Associations du Pays Grenadois à GRENADE-SUR-L'ADOUR.**

35 associations concernant les activités sportives, culturelles, sociales, ... ont pu présenter leurs actions auprès des habitants du territoire par le biais de stands et de démonstrations. Cette journée permet également le tissage de liens inter associations.

**Samedi 17 et dimanche 18 septembre : Journées Européennes du Patrimoine,** promotion commune sur le territoire. Réalisation et distribution de flyers et d'affiches présentant l'ensemble des initiatives (démonstrations, conférences, visites, ...) proposées sur le territoire dans le cadre de cette manifestation.



**Le 6 octobre : soirée de prévention des risques associatifs.** 35 associations issues du canton ont pu recueillir des informations liées à l'alcool, la vitesse, la drogue, le sommeil...

**Les chiffres 2011 :**

Dépenses		Recettes	
- Grilles d'exposition	2 069.08 €	- Entrées	
- Petit matériel	48.72 €	Chantons sous les Pins	555.00 €
- Fournitures administratives	132.22 €		
- Frais de personnel	57 091.30 €		
- Subvention aux actions culturelles	4 000.00 €		
- Chantons sous les Pins	2 590.69 €		
- Journée A.M.E	1 312.02 €		
- Forum des Associations	579.50 €		
- Journées du Patrimoine	57.92 €		
<b>Total</b>	<b>67 881.45 €</b>		<b>555.00 €</b>

**REFERENT ELU : Guy REVEL**  
**REFERENT TECHNICIEN : Marylis DAUGA**

**FISCALITE**

Une réforme de la taxe professionnelle a été engagée. Elle a entraîné un certain nombre de modifications de la fiscalité directe locale :

- la suppression de la part « équipements et biens mobiliers » de la taxe professionnelle, devenue « **Contribution Economique Territoriale** » incluant la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) et la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises).
- la modification d'alimentation du **Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle**

Le produit de ces 2 composantes pour 2011 est égal à 50% du produit avant réforme.

La différence est compensée par différents transferts d'impôts et un certain nombre de dotations :

- transfert de la part départementale de la taxe d'habitation,
- transfert de la part départementale et régionale des PNB,
- transfert d'une part des frais de gestion,
- autres contributions (IFER, TASCOT),
- DCRTP et FNGIR.

Ces différentes dispositions doivent garantir un équilibre des ressources avant et après réforme.

Depuis 2011, toutes les recettes et dotations deviennent ressources communautaires.

**RECETTES**

<b>Contributions directes :</b>	2 217 666 €
o CFE	729 087 €
o CVAE	439 011 €
o IFER	287 612 €
o TASCOT	23 682 €
o FNGIR	133 116 €
o TH	592 038 €
o FNB	13 120 €
<b>Compensation T.P. :</b>	14 039 €
<b>Compensation T.H. :</b>	58 683 €
<b>DCRTP :</b>	76 710 €
<b>La dotation d'Etat</b> versée en 2011	
o Dotation d'intercommunalité	569 778 €
o Dotation de compensation	212 943 €
<b>Fonds départemental de la taxe professionnelle :</b>	19 814 €

**DEPENSES**

<b>Attribution de Compensation de la T.P. :</b>	431 858,47 €
---	--------------

**Fonds de Concours attribués en 2011 aux communes membres ayant déposé un dossier :**

- Artassenx	Construction Mairie	20 000.00 €
- Grenade-sur-l'Adour	Mise en conformité du gymnase	15 000.00 €
- Castandet	Remise aux normes assainissement Ecole + Salle	8 775.00 €
	Cheminement piétonnier sécuritaire	8 311.00 €
	Aménagement bois	10 000.00 €
- Lussagnet	Travaux Mairie	14 028.75 €
- Cazères-sur-l'Adour	Travaux assainissement	9 110.24 €
	Réfection sol salle sports	9 000.00 €

**Subventions - Participations - Contributions 2011 :**

- CIAS - Fonctionnement	200 000.00 €
- Office de Tourisme - SPA	20 000.00 €
- Amicale des Elus Communautaires	3 500.00 €
- Prévention Routière	1 000.00 €
- Amis du Patrimoine de Castandet	1 500.00 €
- Association La Grange	500.00 €
- Bordères en scène	2 000.00 €
- Pays Adour Chalosse Tursan + outil touristique	13 331.00 €
- Communauté d'Agglomération du Marsan (chenil)	7 517.35 €
- ADACL (maintenance IGECOM)	6 483.00 €
- Association des Maires	1 107.42 €
- ALPI (adhésion + accès plateforme marchés publics + maintenance matériel informatique et logiciel finances + antivirus)	6 181.42 €
- CDG (adhésion pôle retraite + service social)	300.00 €
- SAFER	870.00 €

## COMPTE ADMINISTRATIF 2011

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES 2011	1 158 150,68 €	1 893 972,07 €	3 052 122,75 €
RECETTES 2011	1 942 156,08 €	3 987 630,10 €	5 929 786,18 €
RESULTAT 2011	784 005,40 €	2 093 658,03 €	2 877 663,43 €
RESULTAT REPORTE AU 31/12/2010	1 986 334,97 €	1 000 000,00 €	2 986 334,97 €
PART AFFECTE à l'INVESTISSEMENT		3 000 000,00 €	3 000 000,00 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>2 770 340,37 €</b>	<b>3 093 658,03 €</b>	<b>5 863 998,40 €</b>

<b>ZA de JOUANLANNE</b>			
DEPENSES 2011	- €	842,99 €	842,99 €
RECETTES 2011	- €	24 833,63 €	24 833,63 €
RESULTAT 2011	- €	23 990,64 €	23 990,64 €
RESULTAT REPORTE AU 31/12/2010	- €	4 674,72 €	4 674,72 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>0,00 €</b>	<b>19 315,92 €</b>	<b>19 315,92 €</b>

<b>ZA de GUILLAUMET</b>			
DEPENSES 2011	108 684,24 €	109 050,76 €	217 735,00 €
RECETTES 2011	80 000,00 €	108 684,24 €	188 684,24 €
RESULTAT 2011	- 28 684,24 €	- 366,52 €	- 29 050,76 €
RESULTAT REPORTE AU 31/12/2010	421 980,00 €	- €	421 980,00 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>393 295,76 €</b>	<b>- 366,52 €</b>	<b>392 929,24 €</b>

<b>ZA du Tréma</b>			
DEPENSES 2011	125 470,00 €	125 470,00 €	250 940,00 €
RECETTES 2011	200 000,00 €	125 470,00 €	325 470,00 €
<b>RESULTAT 2011</b>	<b>74 530,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>74 530,00 €</b>

<b>SPA Office de Tourisme</b>			
DEPENSES 2011	- €	2 260,63 €	2 260,63 €
RECETTES 2011	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
<b>RESULTAT 2011</b>	<b>- €</b>	<b>17 739,37 €</b>	<b>17 739,37 €</b>

**REFERENT ELU : Michel PRIAM - Jean-Claude LAFITE**  
**REFERENT TECHNICIEN : Nadine TACHON - Magali LARRALDE**

## LE PERSONNEL COMMUNAUTAIRE EN 2011 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET CIAS

- **Organigramme** de la Communauté de Communes et du CIAS du Pays Grenadois : en annexe.

	Communauté de Communes	CIAS
<b>Création de postes permanents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rédacteur Chef 35h (compta/GRH)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agent social 1<sup>ère</sup> classe (aide ménagère – auxiliaire de vie) 15h</li> <li>▪ animateur Territorial 35 h (ALSH)</li> </ul>
<b>Création de postes contractuels</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 CUI (RAM +SAD)</li> <li>▪ 1 CUI Projet ANSP (SAD)</li> </ul>
<b>Suppression de postes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rédacteur Principal 35h (compta/GRH)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agent social 2<sup>ème</sup> classe (aide ménagère – auxiliaire de vie) 15h</li> <li>▪ Adjoint d’animation de 2<sup>ème</sup> classe 35h (ALSH)</li> </ul>
<b>Ratio d’avancement de grade</b>	100% pour les catégories A, B et C	100% pour les catégories B et C
<b>Examen Professionnel</b>	Néant	Néant
<b>Avancement de grade</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Magali LARRALDE, Rédacteur Chef</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chantal BAZOIN, Agent social 1<sup>ère</sup> classe</li> </ul>
<b>Promotion interne</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sandrine ROUMEGOUS, animateur Territorial</li> </ul>
<b>Départ de personnel</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Muriel BORDELANNE, Adjoint d’animation de 2<sup>ème</sup> classe (Espace Jeunes) - Démission</li> <li>▪ Audrey DARBO, agent social 2<sup>ème</sup> classe (aide ménagère) - Démission</li> </ul>
<b>Arrivée de personnel</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Céline FERNANDEZ, Adjoint d’animation de 2<sup>ème</sup> classe statutaire (Espace Jeunes) 28 h</li> </ul>
<b>Indemnité de responsabilité</b>	Institution pour le régisseur de l’AMI (110 €/an)	Institution pour le régisseur de l’Espace Jeunes (110 €/an)
<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 5 agents</li> <li>▪ 20 jours de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 13 agents</li> <li>▪ 49 jours de formation</li> </ul>
<b>Arrêt Maladie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 20 jours d’arrêt maladie</li> <li>▪ 72 jours de congés de maternité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 207 jours d’arrêt maladie</li> <li>▪ 32 jours d’arrêt suite à un accident du travail</li> </ul>
<b>Divers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Patrice DULUC en remplacement pendant le congé de maternité d’Aurélié BILLET.</li> <li>▪ Aurélié BILLET, intégration dans la filière administrative au 01/08/2011.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Françoise DEVILLERS en congé de soutien familial</li> <li>▪ Valérie MARCON, Agent social 2<sup>ème</sup> classe (aide ménagère – auxiliaire de vie) 10 h hebdo. portée à 13 h hebdo.</li> <li>▪ Julien FERNANDEZ en remplacement pendant le congé de maladie de Céline FERNANDEZ.</li> </ul>

- **Participation** de 30 € par enfant de moins de 12 ans à l'occasion de **Noël** pour l'achat de jouets ou cadeaux. Organisation d'un après-midi récréatif avec spectacle en partenariat avec les communes de Grenade sur l'Adour et Bordères et Lamensans. La cérémonie s'est déroulée à Grenade.



- **Prestations Action Sociale par le biais du CNAS**

Type d'aide	Communauté Communes		CIAS	
	Nombre aides	Montant	Nombre aides	Montant
Les enfants	10	654 €	59	3 252 €
Le quotidien	3	213 €	2 prêts	4 400 €
	3 prêts	9 000 €		
	Dont bonification	403 €		
	Dont avantages	90 €		66 €
Culture et Loisirs	7	184 €	18	682 €
			Dont avantages	185 €
TOTAL des Prestations versées directement		1 454 €		3 934 €
TOTAL des Avantages		90 €		251 €

- **Harmonisation du Régime Indemnitare au sein du Pays Grenadois**

Le Conseil d'Administration, dans le cadre d'une mise en cohérence du régime indemnitaire au sein de la Communauté de Communes et du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Grenadois et d'une maîtrise des évolutions des dépenses de personnel, a décidé d'instaurer l'harmonisation du régime indemnitaire à compter de mars 2011. Il s'agit pour l'essentiel d'une transposition et d'une harmonisation de dispositions existantes.

**Les objectifs visés :**

- avoir un régime simple, lisible et dynamique ;
- harmoniser le régime indemnitaire des deux établissements : CCPG et CIAS ;
- harmoniser les montants et pratiques entre le Pays Grenadois et la ville de Grenade sur l'Adour tout en préservant la spécificité de chaque collectivité : une partie des agents se trouvent intercommunaux (accueil périscolaire de Grenade/A et centre de loisirs du CIAS – animation théâtre de Grenade sur l'Adour et animation tourisme de la Communauté de Communes) ;
- transposer le régime indemnitaire vers un nouveau cadre juridique plus explicite et plus complet en garantissant à chaque agent le maintien des avantages acquis individuellement ;
- prendre en considération les fonctions occupées et les responsabilités exercées ;
- reconnaître les spécificités de certains postes et métiers ;
- valoriser le travail des agents ;
- attribuer un régime indemnitaire aux agents de catégorie C (rémunérations les plus modestes) ;
- garantir un régime indemnitaire minimal à tous les agents ;
- veiller à l'attractivité de la collectivité afin de lui permettre de s'attacher les services d'agents compétents et de les fidéliser ;
- faire de la prospective (anticiper le devenir en matière de ressources humaines d'ici 4 à 5 ans).

- **Taux de promotion au titre de l'avancement de grade** : sur la Communauté de Communes et le CIAS, les assemblées délibérantes ont fixé les ratios d'avancement de grade à 100 % pour toutes les catégories à compter de 2011.

- **Quelques chiffres 2011** :

	<b>Communauté de Communes</b>	<b>CIAS</b>
<b>Assurance statutaire</b>	16 887,05 €	9 000,72 €
<b>Assurance mission collaborateurs et administrateurs</b>	542,06 €	1 674,16 €
<b>Cotisation CNAS</b>	1 839,20 €	5 902,05 €
<b>Médecine du travail</b>	554,56 €	1 178,98 €
<b>Noël pour les enfants des agents</b>	466,60 €	630,36 €
<b>Cotisation CDG et CNFPT</b>	4 029,00 €	10 429,00 €

REFERENT ELU : Pierre DUFOURCQ

REFERENT TECHNICIEN : Nadine TACHON - Magali LARRALDE

## COMMUNICATION

### Actions réalisées en 2011 :



**Presse locale** : rédaction de 60 articles pour publication dans le journal Sud-Ouest.

**Guide des services** : réalisation d'un nouveau guide des services en remplacement de l'édition 2008. Nouvelle présentation accompagnée d'un dépliant « tarifs 2011 » et d'une affiche éditée en 60 exemplaires afin de promouvoir les services du CIAS. Le guide et les tarifs ont été édités en 4 000 exemplaires et distribués dans chaque foyer du canton.

**Communication nationale** : le service communication a été sollicité courant mai par la rédaction du magazine Actes afin de

publier un article élogieux sur le guide des services du Pays Grenadois. Ce magazine est adressé à l'ensemble des CCAS et CIAS de France. A la suite de cette publication, trois CCAS et un CIAS ont contacté le service communication de la Communauté de Communes afin de recevoir un exemplaire du guide.

**Bulletin communautaire** : réalisation et impression de 3 500 exemplaires par l'imprimerie Castay. La distribution a été effectuée dans tous les foyers du canton courant juillet. Toutes les communes ont fait appel aux services de La Poste excepté Artassenx et Grenade sur l'Adour qui l'ont distribué par leurs propres moyens.

**Supports de communication** : création de plusieurs supports de communication à l'occasion de manifestations organisées par les différents services de la Communauté de Communes et du CIAS :

Communauté de Communes	CIAS	Office de Tourisme
Affiche, programme et carton d'invitation « Journée AME »	Flyer promouvant l'Espace Jeunes remis aux élèves du collège Val d'Adour	Flyer « Printemps des Landes en Pays Grenadois »
Affiche, flyer et carton d'invitation « Forum des associations »	Affiche et flyer annonçant la 1 <sup>ère</sup> édition du « Forum des jobs d'été »	Programme des animations en Pays Grenadois (2 <sup>nd</sup> semestre 2011)
	Programme des vacances d'été de l'Accueil de Loisirs	Programme des animations estivales en Pays Grenadois
	Programme et affiches « Courir pour Curie »	Affiche et flyer « Journées Tourisme en Espace Rural »
		Programme « Journées du patrimoine »
		Couverture de la brochure touristique

**Stand au Forum des associations** : présentation des différentes structures et activités communautaires.

**Communication interne** : conception de cartes de visite, de cartons de correspondance et de chemises de présentation destinées à l'ensemble du personnel de la collectivité.

**Rapport d'activité 2010** : remise d'un exemplaire à chaque conseiller municipal des communes membres.

**Site Internet** : 26 054 visites comptabilisés en 2011 sur [www.cc-paysgrenadois.fr](http://www.cc-paysgrenadois.fr) ce qui représente une moyenne de 2 171 visites par mois.

Nouveau site Internet en préparation : élaboration d'une nouvelle interface graphique et d'un nouveau contenu rédactionnel. Le nouveau site proposera une double entrée, la première concernera la Communauté de Communes et le CIAS, la seconde le tourisme.

#### Les chiffres 2011 :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>
- Conception Bulletin Communautaire 2011	1 636.31 €	
- Frais d'envoi Bulletin Communautaire	523.58 €	
- Impression guide des services, tarifs et affiches	1 751.84 €	
- Impression rapport d'activité 2010	637.23 €	
- Impression cartes de visite et cartons de correspondance	134.74 €	
- Conception chemises de présentation	777.40 €	
- Impression affiches Forum Jobs d'été	54.78 €	
- Impression Programme des Animations	538.20 €	
- Impression flyers Printemps des Landes	124.51 €	
- Impression Brochure Touristique	1 383.29 €	
- Impression dépliants et affiches Journée AME	362.34 €	
- Impression affiches et tracts Forum des Asso.	429.22 €	
- Impressions flyers Espace Jeunes	51.97 €	
- Impression cartes de vœux 2012	136.70 €	
- Charges à caractère général	103.25 €	
- Frais de personnel	10 089.52 €	
<b>Total</b>	<b>18 734.88 €</b>	

**REFERENT ELU : Jacques CHOPIN**  
**REFERENT TECHNICIEN : Aurélie BILLET**

## ATELIER MULTISERVICES INFORMATIQUE

### Actions réalisées en 2011 :

#### Fréquentation :

Nombre d'adhérents en baisse : 176 personnes ont fréquenté l'AMI en 2011 contre 241 l'année passée.



#### Prêt de salle :

- à l'ALPI, du 24 mars au 8 avril, dans le cadre d'une formation intitulée « Projet innovant » destinée aux demandeurs d'emploi.
- au Comité Départemental du Tourisme des Landes, le 15 septembre, pour une formation destinée aux animateurs d'Offices de Tourisme.

#### Partenariat locaux :

- Accueil de Loisirs : animation de 4 ateliers avec des groupes de 3 à 4 enfants accueillis à l'ALSH pour actualisation du blog créé en 2010 ([alshgrenade.over-blog.com](http://alshgrenade.over-blog.com)).
- Espace Jeunes : organisation de tournois de jeux en réseau, l'après-midi du 18 février, avec 9 adolescents inscrits à l'Espace Jeunes.

#### Initiations à l'informatique :

- Sessions collectives : 3 séances de cours collectifs ont été organisées dans le courant de l'année. Elles ont réunis 14 personnes.
- Sessions individuelles : 17 personnes ont été initiées à l'informatique de manière individuelle. Au total, 44 séances privées ont été proposées.

### Les chiffres 2011 :

Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	8 173.59 €	- Adhésions	357.60 €
- Frais de personnel	29 038.08 €		
<b>Total</b>	<b>37 211.67 €</b>		<b>357.60 €</b>

REFERENT TECHNICIEN : Aurélie BILLET

### ***CONSEIL D'ADMINISTRATION***

COMMUNES	ELUS	SOCIETE CIVILE
ARTASSENX	<b>LALANNE Evelyne</b>	<b>LASSALLE Néré</b>
BASCONS	<b>LESPEDES Claude</b>	<b>MARGOUTI Patricia</b>
BORDERES ET LAMENSANS	<b>LABARBE Dominique</b>	<b>CHERET Hélène, Ass. Insertion et lutte contre exclusions</b>
CASTANDET	<b>BOUGUE Roselyne</b>	<b>LAFARGUE Marie-France UDAF</b>
CAZERES SUR L'ADOUR	<b>JARNAC Eliane</b>	<b>BONNET Annie</b>
GRENADE SUR L'ADOUR	<b>CONSOLO Cyrille</b>	<b>BROUQUE Alain, Ass. Retraités et personnes âgées</b>
LARRIVIERE ST SAVIN	<b>LABAT Françoise</b>	<b>CASTEILLAN Pierrette</b>
LE VIGNAU	<b>REVEL Guy</b>	<b>DAUGA Jean</b>
LUSSAGNET	<b>LAFITE Jean-Claude</b>	<b>GAUTHIER Geneviève</b>
MAURRIN	<b>LAFENETRE Jean-Luc</b>	<b>TACHON Daniel, APF</b>
SAINT-MAURICE SUR L'ADOUR	<b>BERNADET Jean-Michel</b>	<b>BRETHOUS Alexis, Ass. Retraités et personnes âgées</b>

### ***ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX***

Dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> convention signée entre le département des Landes et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, le CIAS du Pays Grenadois (avec deux autres CIAS du département : Pays d'Orthe et Haute Landes) a pu bénéficier du dispositif de réalisation d'une analyse des besoins sociaux en partenariat avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

A ce jour, ce document obligatoire (décret du 6 novembre 1995) n'est réalisé, au niveau national, que par 15% de structures. Il présentera, outre un volet quantitatif, un volet qualitatif et abordera différents thèmes tels que le logement, la mobilité, le niveau de vie des ménages, l'emploi, les services de proximité et bien d'autres.

Melle Delphine CHRESTIA, étudiante en Master 2<sup>ème</sup> année des métiers de l'action sociale et médico-sociale, a débuté ce travail au sein du CIAS le 26 septembre. Elle sera en contrat d'alternance jusqu'au mois de juin 2012.

Cette action permettra de réaliser une analyse de l'existant, définira les perspectives de modernisation et sera ainsi un outil d'aide à la décision pour les élus.

Une présentation du diagnostic pourra se faire début mars auprès du Comité de Pilotage.

## DIVERS

- Parution d'un **guide pratique** détaillant les services offerts à la population. Il a été distribué courant avril dans tous les foyers du territoire et est également disponible en mairies.
- Le **bureau des services d'aide à domicile et services à la personne** du CIAS sera installé en janvier 2012 dans les locaux de l'ancienne Trésorerie de Grenade sur l'Adour.
- Formation d'une animatrice relais par l'Association de Santé, d'Education et de Prévention sur les territoires landais afin de relayer des messages de prévention en direction des plus de 55 ans. Le 27 mai s'est déroulée la 1<sup>ère</sup> réunion sur les clés du « **Bien Vieillir** » à Grenade sur l'Adour.

## OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'AIDE A DOMICILE

Dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> convention signée entre le département des Landes et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, il a été décidé la création d'un Observatoire Départemental de l'aide à domicile afin de pouvoir rassembler et organiser les données relatives au fonctionnement des services à domicile.

Ces données viendront alimenter régulièrement cet Observatoire. Son contenu fournira de précieux renseignements sur l'activité menée sur les territoires et permettra d'étudier les moyens d'améliorer l'offre de services aux personnes en perte d'autonomie.

Signature d'une convention entre le CIAS, le Centre de Gestion et l'ALPI pour l'utilisation de la base de données informatique APOLOGIC du CIAS.

## TÉLÉALARME

Ce service permet de bénéficier d'un maintien à domicile en toute sécurité et en cas d'incidents (malaise, chute, cambriolages...) d'une intervention efficace de jour comme de nuit.

- 192 bénéficiaires.
- L'appareil est mis à disposition par le Conseil Général : 120 € par an. Le CIAS intervient à hauteur de 100 €, laissant à la charge du bénéficiaire 20 € par an.

**Les chiffres 2011 :**

Dépenses		Recettes	
- Location des appareils	20 490.93 €	- Facturation	3 426.67 €
<b>Total</b>	<b>20 490.93 €</b>		<b>3 426.67 €</b>

**REFERENT TECHNICIEN : Isabelle CAPBERN**

## PORTAGE DE REPAS

L'objectif de ce service est d'intervenir de façon ponctuelle lors de retour d'hospitalisation, de fatigue ou maladie des personnes. Sur une longue période, ce sont les aides à domicile qui prennent le relais pour essayer de conserver un maximum d'autonomie aux bénéficiaires.



- 74 bénéficiaires.
- 15 046 repas fournis.
- Le tarif facturé aux bénéficiaires varie en fonction du revenu annuel de 6,21 € à 10,54 €.

**Les chiffres 2011 :**

Dépenses		Recettes	
- Fourniture des repas	81 309.00 €	- Facturation	105 285.67 €
- Frais de personnel	32 137.31 €		
- Frais à caractère général	8 844.32 €		
<b>Total</b>	<b>122 290.63 €</b>		<b>105 285.67 €</b>

**REFERENT TECHNICIEN : Isabelle CAPBERN et Isabelle PESLAY**

## PETIT JARDINAGE - PETIT BRICOLAGE



- 66 bénéficiaires.
- 1 234 heures de travaux de petit jardinage effectués. Pas de demande pour les travaux de petit bricolage.
- Tarification suivant foyer imposable ou non imposable : 17,50 € ou 8,75 € de l'heure, 26,25 € pour les résidences secondaires.

**Les chiffres 2011 :**

Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	5 835.95 €	- Facturation	12 033.32 €
- Frais de personnel	15 328.56 €		
<b>Total</b>	<b>21 164.51 €</b>		<b>12 033.32 €</b>

**REFERENT TECHNICIEN : Isabelle CAPBERN**

## AIDE À DOMICILE

### Aide Ménagère - Auxiliaire de vie - Garde de jour :

- L'enquête de satisfaction réalisée sur le territoire avec un taux de retour de 46%, laisse apparaître un résultat plutôt satisfaisant sur l'ensemble des différentes parties de l'enquête, (administratif, coordination à domicile, intervention de l'aide à domicile, communication).
- 179 bénéficiaires
- 22 776 heures effectuées, soit 10 % de plus par rapport à 2010.
- Le tarif appliqué varie en fonction de la prise en charge par les différents organismes et des revenus du foyer, il s'échelonne entre 1,30 € et 14,50 €.
- 2 stagiaires en DEAVS du GRETA accueillis en formation au sein de la structure
- 17 agents titulaires avec une formation professionnelle adaptée pour un temps de travail moyen de 80%.
- 18 journées de formation suivies par les agents.
- 1 emploi CAE créé pour recevoir une formation au métier de l'aide à domicile dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> convention signée entre le Conseil Général des Landes et la Caisse Nationale des Services à la Personne.



### Les chiffres 2011 :

Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	57 259.06 €	- Facturation	410 906.02 €
- Frais de personnel	343 801.69 €	- Remboursement sur frais personnel (maladie CPAM+Ass)	645.43 €
		- Produits divers	130.00 €
<b>Total</b>	<b>401 060.75 €</b>		<b>411 681.45 €</b>

**REFERENT TECHNICIEN : Isabelle CAPBERN**

## PARTICIPATION POUR REPAS OU GOUTERS DES PERSONNES AGEES

**Participation au repas ou colis des personnes retraitées** : le CIAS participe à hauteur de 7 € par personne pour les repas ou colis organisés dans chaque commune en faveur des personnes retraitées.  
**860 repas ou colis distribués en 2011.**



### Les chiffres 2011 :

Dépenses	
- Participation versée aux communes	8 372 €
<b>Total</b>	<b>8 372 €</b>

**REFERENT TECHNICIEN : Magali LARRALDE**

## SECOURS ALIMENTAIRE ET D'URGENCE

- Suite à une modification de fonctionnement de la Banque Alimentaire, la compétence « gestion de secours alimentaire » s'effectuera sous forme d'un bon d'achat alimentaire de 20 € par personne et par an. Les demandes devront transiter par la Mairie du domicile du demandeur.
- Aide matérielle à l'antenne locale des « Restos du Cœur » avec la mise à disposition d'un congélateur et d'un réfrigérateur.

Les chiffres 2011 :

Dépenses		Recettes
- Subvention à la Banque Alimentaire	400.00 €	
- Secours exceptionnel	19.07 €	
<b>Total</b>	<b>419.07 €</b>	

REFERENT TECHNICIEN : Isabelle CAPBERN

## JOURNEE COURIR POUR LA VIE, COURIR POUR CURIE

- Manifestation organisée le 1<sup>er</sup> octobre 2011, 14 mairies adhérentes à ce projet.
- Animations proposées : vente de pâtisseries - nettoyage de pare-brises par les adolescents de l'Espace Jeunes du Pays Grenadois.
- Marche de 5 Kms avec un départ Place des Tilleuls à Grenade sur l'Adour (38 participants).
- Deux balades en vélo de 34 et 52 kms, avec arrêt dans les communes adhérentes au projet - 37 personnes s'y sont inscrites. A l'issue de ces deux balades, un repas préparé par le logement-foyers a été offert à chaque participant.



Les chiffres 2011 : la somme de 1 784,61 € a été reversée à l'Institut Curie.



REFERENT TECHNICIEN : Bernadette CUZACQ

## POINT RELAIS EMPLOI

- 151 personnes inactives ou travaillant à temps partiel ont été reçues dans la structure pour appeler un employeur, consulter les offres, établir un C.V., faire leur déclaration mensuelle... ou pour une assistance dans leurs projets professionnels.
- Le Point Relais Emploi participe au Forum des Jobs d'Été mis en place sur le territoire par le Point Information Jeunesse. 85 personnes ont été reçues et une dizaine de placements ont aboutis.
- Seulement 50 offres d'emploi ont été recensées sur le territoire (81 en 2010).



### Les chiffres 2011 :

Dépenses		Recettes
- Charges à caractère général	64.50 €	
- Frais de personnel	5 632.15 €	
<b>Total</b>	<b>5 696.65 €</b>	

REFERENT TECHNICIEN : Bernadette CUZACQ

**RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE (0-3 ANS)  
LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS**

- **Nouveaux locaux à Bascons et à Cazères sur l'Adour** : cette installation a favorisé une fréquentation accrue des ateliers.



- **Animations** : outre les animations hebdomadaires, plusieurs temps forts sont organisés réunissant parents, assistantes maternelles et enfants.
  - **Mars** : **carnaval** avec la participation de 15 assistantes maternelles.
  - **Juin** : 15 enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles ont suivi un **atelier pâtisserie** chez le boulanger de Bascons.
  - **Juillet** : grands jeux collectifs avec la **ludothèque mobile** de Mont-de-Marsan. 15 assistantes maternelles, 10 parents et 70 enfants de 6 mois à 6 ans ont pu s'adonner aux joies des jeux en bois, courses de voiture, structures gonflables...
  - **Décembre** : **noël** en intercommunalité, journée avec ludothèque et intervenants musicaux. Une trentaine d'assistantes maternelles, 80 enfants et une centaine de familles étaient présents.



- **Temps d'ateliers** :
  - **Grenade** les mardis et jeudis en matinée : 2 groupes de 10 assistantes maternelles et une trentaine d'enfants.
  - **Bascons** le vendredi matin : 7 assistantes maternelles et une dizaine d'enfants.
  - **Cazères** le lundi matin : 13 assistantes maternelles et une vingtaine d'enfants.
- **Sortie** : 23 assistantes maternelles ont participé à la sortie annuelle (Cap Ferret).
- **Mouvements** :
  - Bascons : retour d'une assistante maternelle.
  - Cazères sur l'Adour : arrivée d'une assistante maternelle + 1 nouvel agrément.
  - Grenade sur l'Adour : départ d'une assistante maternelle.

**Au total, le territoire compte 67 assistantes maternelles agréées soit 204 places d'accueil. 72 % des places sont occupées.**

- **Partenariats** : plusieurs partenariats institutionnels (GRETA, DIRECCTE, PMI, CAF) et autour de l'animation (médiathèque, bibliothèque, Accueil de Loisirs, commerçants et associations du territoire).
- **Contacts** : 1 110 contacts physiques, téléphoniques, mails ou courriers ont été reçus (460 parents, 650 assistantes maternelles).

- **Lieu d'accueil enfants-parents** : une matinée par semaine en période scolaire animée par les professionnels de la PMI. Effectif identique à celui de 2010, 8 familles et une dizaine d'enfants participent régulièrement aux rencontres.

Les chiffres 2011 :

Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	24 192.21 €	- Participation CAF	12 529.99 €
- Frais de personnel	23 498.20 €		
<b>Total</b>	<b>47 690.41 €</b>		<b>12 529.99 €</b>

REFERENT TECHNICIEN : Laetitia REBEL

## COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

- **Révision 1ers secours** : Organisation d'une révision des premiers secours à l'attention des personnels enfance jeunesse du Pays Grenadois et des accueils périscolaires du territoire.
- **Projet éducatif intercommunal** : Dans le cadre de la Mise en Œuvre d'un Projet Educatif sur le Territoire, les Francas des Landes avaient été missionnés. Cette démarche a permis de définir les valeurs du Projet Educatif, les valeurs liées au territoire, les orientations et ses principes de mise en vie. Le Conseil d'Administration a validé ce projet ainsi que les orientations proposées. Un Comité de Pilotage chargé de ce dossier sera constitué (1 titulaire et 1 suppléant par commune), il aura également à suivre l'Analyse des besoins sociaux.
- **Malles pédagogiques** : Fin 2011, des malles thématiques (malle culturelle, malle jeux éducatifs, malle jeux extérieurs) ont été constituées afin de diversifier le matériel pédagogique des accueils périscolaires. Destinées aux 3-12 ans, elles seront itinérantes et prêtées aux accueils périscolaires durant 1 mois.
- **Fin du contrat enfance-jeunesse avec la CAF des Landes** : travail sur le renouvellement pour la période 2012-2015 (bilan, objectifs, projets).



Les chiffres 2011 :

Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	5.24 €	- Participation CAF	1 409.77 €
- Frais de personnel	3 696.56 €		
<b>Total</b>	<b>3 701.80 €</b>		<b>1 409.77 €</b>

REFERENT TECHNICIEN : Laetitia REBEL

## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (2-12 ANS)

- Forte progression de la fréquentation de ce service notamment depuis le mois de juillet.
- 7 721 journées/enfant recensées, soit une progression de + 30% par rapport à 2010.
- Le 29 juillet s'est déroulée une grande kermesse autour du projet Mucoviscidose. L'intégralité des dons récoltés a été reversée à l'Association Vaincre la Mucoviscidose de St-Paul-les-Dax. Présence de 300 personnes.



### Les chiffres 2011 :

Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	64 338.20 €	- Participation des familles	76 852.09 €
- Charges de personnel	206 092.67 €	- Participations CG, CAF, MSA	110 174.03 €
		- Atténuation de charges	6 634.52 €
<b>Total</b>	<b>270 430.87 €</b>		<b>193 660.64 €</b>

REFERENT TECHNICIEN : Sandrine ROUMEGOUS

## ESPACE JEUNES (12-17 ANS)

- **Handi l'Ympiades** : manifestation organisée le 4 juillet en collaboration avec le Service Sport Intégration et Développement (SSID) des Landes. Participation de l'Accueil de Loisirs et de plusieurs centres spécialisés pour enfants et adultes en situation de handicap. 18 jeunes ont pu se confronter aux obstacles quotidiens rencontrés par les personnes handicapées.



- **Camps** : 12 jeunes ont participé au camp théâtre du 11 au 15 avril à Cassen avec l'Espace Jeunes de Montfort-en-Chalosse. Le 2<sup>ème</sup> camp a été consacré aux activités de pleine nature à Bidarray les 11 et 12 juillet. Le 3<sup>ème</sup>, du 1<sup>er</sup> au 5 août s'est déroulé à Cazères-sur-l'Adour.

▪ **Animations** : plusieurs animations ont été proposées sur les différentes communes du Pays Grenadois. Des échanges ont été menés avec l'Espace Jeunes de Saint-Sever et plusieurs sorties organisées sur le département (sport-santé à Parentis-en-Born, bowling à St-Paul-les-Dax, cinéma à Mont de Marsan, Aqualand...)

- **Navettes gratuites** : afin de permettre au plus grand nombre de jeunes de participer aux activités, des navettes, à la demande, ont été mises en place.

### Les chiffres 2011 :

Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	13 508.48 €	- Adhésions + participations	2 566.10 €
- Frais de personnel	10 159.71 €	- Participation CAF	13 510.56 €
		- Atténuation de charges	3 029.20 €
<b>Total</b>	<b>23 668.19 €</b>		<b>19 105.86 €</b>

**REFERENT TECHNICIEN : Céline FERNANDEZ**

## POINT INFORMATION JEUNESSE (12-25 ANS)

- **Partenariat avec le Collège Val d'Adour** : une convention de partenariat a été signée pour intervenir une fois par semaine durant la pause méridienne et participer à différents projets menés au sein du collège en lien avec les attributions du P.I.J.
- **1<sup>er</sup> Forum des jobs d'été** : organisé le 26 mars pour les 16/25 ans en partenariat avec le Point Relais Emploi. 150 visiteurs. Participation de quelques entreprises du territoire demandeuses de main d'œuvre saisonnière.
- **Service baby-sitting** : deux stages de sensibilisation à la pratique du baby-sitting se sont déroulés durant les vacances de février et d'avril. Ce service permet la mise en relation des parents et baby-sitters (27 résidents sur le territoire et 17 hors canton).



### Les chiffres 2011 :

Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	1 658.26 €	- Participation CAF	2 555.47 €
- Charges de personnel	12 605.82 €		
<b>Total</b>	<b>14 264.08 €</b>		<b>2 555.47 €</b>

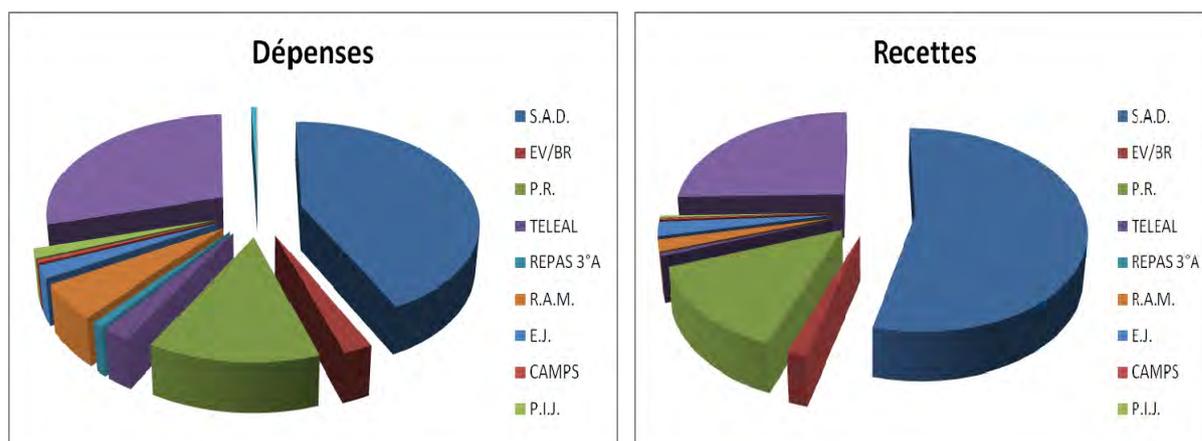
REFERENT TECHNICIEN : Céline FERNANDEZ

## FINANCES

### Compte Administratif 2011

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
<b>DÉPENSES 2011</b>	3 496,00 €	959 784,51 €	963 280,51 €
<b>RECETTES 2011</b>	22 391,99 €	962 966,77 €	985 358,76 €
<b>EXCEDENT / DÉFICIT 2011</b>	<b>18 895,99 €</b>	<b>3 182,26 €</b>	<b>22 078,25 €</b>
<b>RÉSULTAT REPORTÉ</b>	8 891,68 €	108 730,62 €	117 622,30 €
<b>RÉSULTAT DE CLOTURE</b>	<b>27 787,67 €</b>	<b>111 912,88 €</b>	<b>139 700,55 €</b>

### Répartition du fonctionnement par service



Fait à Grenade, le 1<sup>er</sup> septembre 2012.

**Le Président de la Communauté  
de Communes du Pays Grenadois,  
Pierre DUFOURCQ**

# Annexe 1

C.A. 2011 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>		<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 893 972,07	G	3 987 630,10
	Section d'investissement	B	1 158 150,68	H	1 942 156,08
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	1 000 000,00
	Report en section d'investissement (001)	D		J	1 986 334,97
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>= A+B+C+D</b>	<b>3 052 122,75</b>	<b>= G+H+I+J</b>	<b>8 916 121,15</b>

		DEPENSES		RECETTES	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	3 197 994,00	L	26 742,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>= E+F</b>	<b>3 197 994,00</b>	<b>= K+L</b>	<b>26 742,00</b>

		DEPENSES		RECETTES	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 893 972,07	= G+H+K	4 987 630,10
	Section d'investissement	= B+D+F	4 356 144,68	= H+J+L	3 955 233,05
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>= A+B+C+D+E+F</b>	<b>6 250 116,75</b>	<b>= G+H+I+J+K+L</b>	<b>8 942 863,15</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>E</b>	<b>K</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>F</b>	<b>L</b>
20085	AMENAGEMENT BUREAUX COMMUNAU	5 000,00	
20086	MATERIEL DIVERS	7 900,00	
20087	FONDS DE CONCOURS	75 000,00	
20088	SALIGUES DE L'ADOUR	20 000,00	
20102	SCHEMA D'AMENAGEMENT		26 742,00
20111	MAISON ENFANCE / PETITE ENFANCE	2 081 263,00	
20113	PROGRAMME VOIRIE 2011	208 831,00	
27	Autres immobilisations financières	800 000,00	

C.A. 2011 CIAS DU PAYS GRENAOIS

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>		<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	959 784,51	G	862 986,77
	Section d'investissement	B	3 496,00	H	22 391,99
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	108 730,62
	Report en section d'investissement (001)	D		J	8 891,68
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>= A+B+C+D</b>	<b>963 280,51</b>	<b>= G+H+I+J</b>	<b>1 102 981,06</b>

		DEPENSES		RECETTES	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	7 085,00	L	
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>= E+F</b>	<b>7 085,00</b>	<b>= K+L</b>	<b></b>

		DEPENSES		RECETTES	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	959 784,51	= G+H+K	1 071 697,39
	Section d'investissement	= B+D+F	10 581,00	= H+J+L	31 283,67
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>= A+B+C+D+E+F</b>	<b>970 365,51</b>	<b>= G+H+I+J+K+L</b>	<b>1 102 981,06</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>E</b>	<b>K</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>F</b>	<b>L</b>
20101	MOBILIER CLISH	7 085,00	
		7 085,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## Annexe 2

C.A. 2011 SPA OFFICE DU TOURISME

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A 2 260,63	G 20 000,00
	Section d'investissement	B	H
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	I
	Report en section d'investissement (001)	D	J
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D 2 260,63	= G+H+I+J 20 000,00
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	= K+L
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E 2 260,63	= G+I+K 20 000,00
	Section d'investissement	= B+D+F	= H+J+L
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 2 260,63	= G+H+I+J+K+L 20 000,00

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## Annexe 3

C.A. 2011 ZA GUILLAUMET

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	109 050,76	G	108 684,24	
	Section d'investissement	B	108 684,24	H	80 000,00	
		+		+		
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C		I		
	Report en section d'investissement (001)	D		J	421 980,01	
		=		=		
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	217 735,00	= G+H+I+J	610 664,25	
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E		K		
	Section d'investissement	F		L		
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F		= K+L		
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	109 050,76	= G+I+K	108 684,24	
	Section d'investissement	= B+D+F	108 684,24	= H+J+L	501 980,01	
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F		217 735,00	= G+H+I+J+K+L	

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## Annexe 4

C.A. 2011 ZA JOUANLANE

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A 842,99	G 24 833,63
	Section d'investissement	B	H
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C 4 674,72	I
	Report en section d'investissement (001)	D	J
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D 5 517,71	= G+H+I+J 24 833,63
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	= K+L
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E 5 517,71	= G+I+K 24 833,63
	Section d'investissement	= B+D+F	= H+J+L
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 5 517,71	= G+H+I+J+K+L 24 833,63

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## Annexe 5

C.A. 2011 ZA DU TREMA

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	125 470,00	G	125 470,00
	Section d'investissement	B	125 470,00	H	200 000,00
		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	
	Report en section d'investissement (001)	D		J	
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	250 940,00	= G+H+I+J	325 470,00
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F		= K+L	
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	125 470,00	= G+H+K	125 470,00
	Section d'investissement	= B+D+F	125 470,00	= H+J+L	200 000,00
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	250 940,00	= G+H+I+J+K+L	325 470,00

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

# Annexe 6

## ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE DU PAYS GRENADOIS

